Expériences de conseil en PT pour les bovins GR



Contenu

- Conseil en protection des troupeaux GR
- Protection de base pour les bovins
- Expériences sur la détention en étable
- Expériences sur la détention au pâturage
 - vêlage
 - Troupeau agité
 - Animaux qui chute
- Résumé



Conseil Protection des troupeaux GR

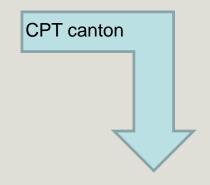


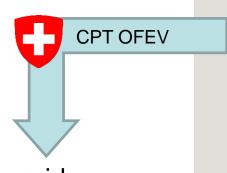


プ Plantahof

Chiens

Jan Boner 081 257 60 79 jan.boner@Plantahof.gr.ch





agridea 052 354 97 00 felix.hahn@agridea.ch

Bernet



Exclusivement pour les CPT officiels de l'OFEV

Flepp

West



Süd



Mittel



Nord



Ost



Südost

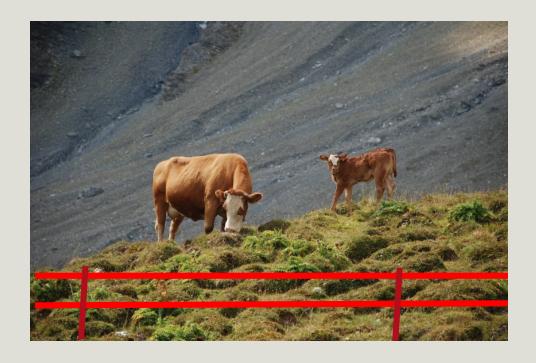
Pour tous les CPT du canton



Protection de base pour les bovins

- a) Veaux < 14 jours:
- 2 fils
- b) Bovins > 14 Jours:

_

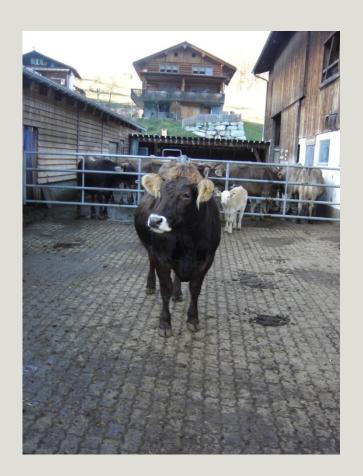




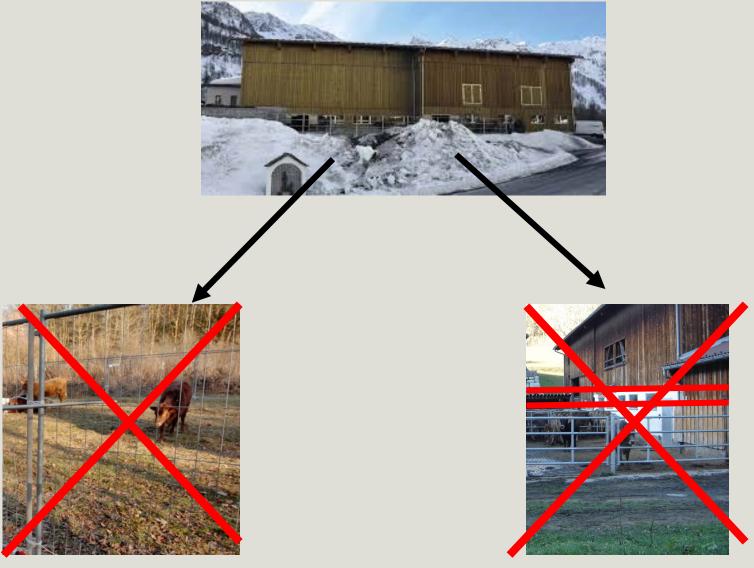
Expériences détention en étable



Situation janvier 2021







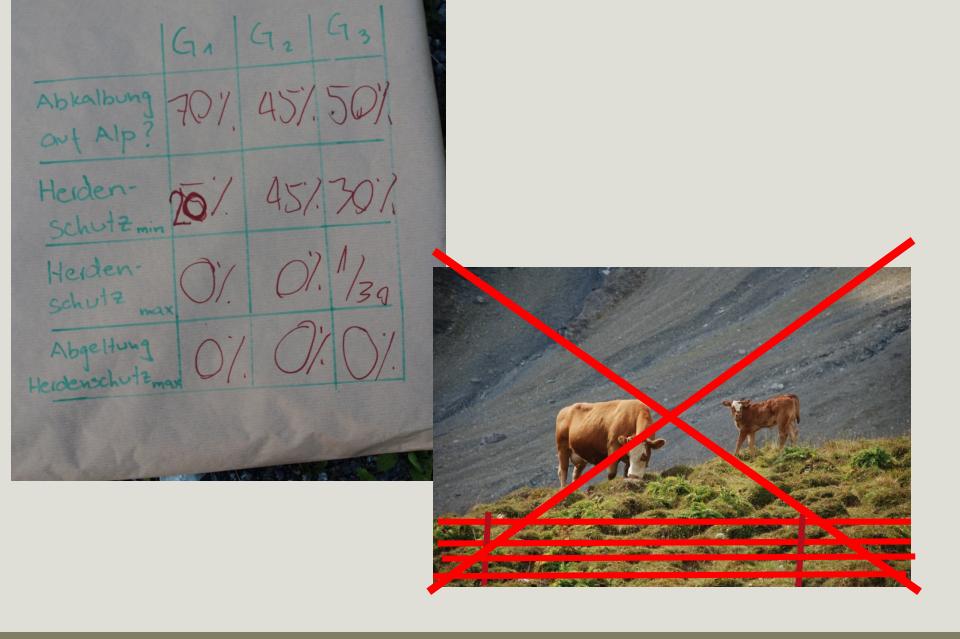
Source: Sueddeutsche.de

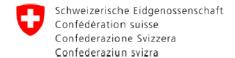


Expériences détention au pâturage: Vêlage









Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'environnement OFEV Division Espèces, écosystèmes, paysages

Formulaire n° 2 (formulaire de terrain)

Saisie des **mesures de protection des troupeaux** lors d'attaques de grands prédateurs

		Version : 15 décembre 2020
	Numéro de sinistre	GRIDS : (numéro attribué automatiquement)
1	Participants à la visite sur place et lieu du sinistre	
	Date de saisie :	
	Date de l'attaque :	



Expériences détention au pâturage: Troupeau agité

"Pendant quelques minutes, le berger a pu observer, photographier et filmer deux loups adultes à une distance d'environ 600m Déjà la veille, certaines vaches du troupeau se sont comportées de manière très agressive envers les chiens, ce qui était déjà une indication pour la présence d'au moins un loup." Source : AJF



Evénements 2021 (mai – Oct)	Catégorie bovin
17 (annoncés)	vache, vache mère, jeune bovin, chevaux (1x)







Vache mère extrêmement agressive après un contact avec un loup

16.179 Aufrufe • vor 2 Wochen



Schweizer Bauer

Marcel Züger hat am 26. September ein Video von einer aggressiven **Mutterkuh** publiziert. Wölfe können auch indirekt töten, die ...





Le présent guide est une aide pour tous les détenteurs de bovins, responsables d'alpage et bergers, qui détiennent du bétail où des sentiers pédestres passent. Les dangers pour les promeneurs dans des zones pâturées par du bétail doivent déjà être anticipés et éliminés avant la belle saison. Par une évaluation approfondie des risques et la mise en œuvre des mesures nécessaires, on peut prévenir facilement et efficacement des incidents entre des bovins et des randonneurs.

Lors de l'évaluation de la situation, il faut partir du fait que les promeneurs ont très peu, voire aucune connaissance sur les bovins, et en tenir compte pour estimer les risques et les mesures à prendre.

L'évaluation doit être entreprise à temps, avant la saison de pâture; elle doit être renouvelée chaque année. La liste de contrôle doit être remplie par écrit et doit être conservée avec les éventuelles feuilles supplémentaires comme par exemple des plans de situation ou d'autres notes. De nouvelles situations doivent être immédiatement analysées et les mesures nécessaires doivent être prises rapidement.

Ce document doit aider le détenteur de bovins à exercer son devoir de diligence selon l'article 56 du code des obligations.



Le panneau d'avertissement officiel du SPAA rend les promeneurs attentifs à l'instinct maternel des veches



Expériences détention au pâturage:

chute



Résumé

- Tout est subordonné
- Dommages consécutifs plus grands que les dommages directs
- Crédibilité du comportement des grands carnivores
- «De plus en plus», ça ne va pas
- Les preuves ne sont souvent pas possibles: comportement, chute etc.
- Grande frustration du service de conseil en protection des troupeaux : impression de tourner en rond, mauvaises perspectives, administration, etc.
- --> Le système échoue et est à son point de rutpure...





